
Procès-verbal
De la séance du 6 mai 2021 à 18h.00
A la Salle du Conseil Communal de Lausanne
Place de la Palud 2 - Lausanne

Ordre du jour

1. Appel
2. Communications de la Présidente
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2020
4. Assermentation des nouveaux délégués et délégués suppléants
5. Préavis N° 19/ 2016-2021 – Comptes de l'exercice 2020
6. Informations générales sur la situation des taxis dans l'Arrondissement de Lausanne et les contrôles
7. Motion, postulat, interpellation
8. Divers

1. Appel

17 délégués et 3 suppléants sont présents, le quorum est atteint. 27 personnes se sont excusées (délégués et suppléants ad hoc). La majorité est à 11 voix.

2. Communications de la Présidente

La présidente ouvre la séance en saluant les membres présents.

Cela étant, l'ordre du jour n'apportant pas de remarques particulières, il est passé au point 3 de celui-ci.

3. Approbation du PV de la séance du 11 novembre 2020

Le PV est accepté à l'unanimité.

4. Assermentation des nouveaux délégués et délégués suppléants du CIT

Ce point sera repris lors de la nouvelle législature 2021- 2026.

5. Préavis N° 19 / 2016-2021 – Comptes de l'exercice 2020

Mme Sara Soto, présidente-rapportrice de la commission de gestion, donne lecture des conclusions dudit rapport de la commission (document = c/o secrétariat du CIT), à savoir, les membres de la commission de gestion recommandent aux membres présents, d'approuver à l'unanimité les conclusions telles que présentées dans ledit préavis.

Cela étant, la présidente ouvre la discussion sur les comptes et le rapport de la commission.

La discussion n'étant pas demandée, il est passé aux conclusions.

Décisions

Le préavis N° 19 / 2016-2021 – Comptes de l'exercice 2020, avec le rapport de son auditeur, est validé à l'unanimité (votants 20).

6. Informations générales sur la situation des taxis dans l'Arrondissement de Lausanne et les contrôles

M. Hildbrand

- C'est avec plaisir que le comité retrouve les membres ici présents dans cette salle dans laquelle le Conseil Communal de Lausanne ne s'est plus réuni depuis août dernier, ce qui leur manque beaucoup. Imagine que tout le monde ici a le même sentiment/nostalgie que ledit conseil.
- Cela étant, donne, ci-après, quelques informations générales sur la situation des taxis.
- Le comité a continué ses réunions et suivi les dossiers pour lesquels ils ont été mandatés. D'abord accompagner la transition énergétique en réfléchissant au partenariat avec les différents services compétents pour voir où l'on en était avec les bornes électriques, et d'autre part, préparer la suite des travaux de cette fin de législature.
- S'agissant des contrôles dans l'arrondissement, depuis notre dernière séance, le total des dénonciations effectuées tant par la brigade des taxis de la police municipale de Lausanne que par les autres corps de police intercommunaux ou cantonaux est de :
 - 1 dénonciation par une autre brigade de police pour les VTC ne bénéficiant d'aucune autorisation
 - 1 dénonciation par un autre corps de police et 6 autres par la brigade des taxis pour les VTC bénéficiant d'une autorisation sous LVCR/RNI
 - 2 dénonciations par la brigade des taxis pour des taxis B
 - 2 dénonciations ont été effectuées (1 par la brigade des taxis et la 2ème par une autre brigade) pour les taxis concessionnés (ancien A)
 - Enfin, concernant les taxis provenant d'autres communes ou d'autres associations, 1 dénonciation a été réalisée par un autre corps de police et 3 autres par la brigade des taxis
- Au total donc 16 dénonciations, dont 4 pratiquées par des autres corps de police et 12 par la brigade des taxis.
- Le comité a également pris connaissance du budget des comptes de Taxi Services, conformément aux obligations sanitaires.
- Cela étant, reste à disposition des membres, pour d'éventuelles questions.

Remerciements à M. Hildbrand pour ces informations. La discussion est ouverte.

La discussion n'étant pas demandée, elle est close.

7. Motion, postulat, interpellation

N'ayant pas de motion, postulat ou interpellation à l'ordre du jour, il est passé directement point 8 - Divers.

8. Divers

Mme Steiner

- Informe l'assemblée que c'est la dernière séance de cette législature sous sa présidence. Remercie le conseil et le comité pour tout le travail accompli tout au long de ces 5 dernières années et leur souhaite plein succès pour la prochaine législature. Espère que le nouveau conseil intercommunal sera aussi agréable à gérer que celui-ci. Présente aux démissionnaires, ses meilleurs vœux pour leur futur avenir.

M. Hildbrand

- Tient également à remercier Madame la Présidente, le secrétariat du conseil, ses collègues du comité ici présents pour la bonne collaboration, échange, initiative, etc. que nous avons eu, ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré au bon fonctionnement de cette association durant cette législature.
- Remercie enfin toutes les personnes de l'administratif travaillant pour le bien de la profession des taxis, et évidemment les employés et autres responsables administratifs qui essayent à la fois de faire respecter les règlements, de les accompagner et de les soutenir.

8. Divers - Suite

M. Hildbrand

- De grands changements vont avoir lieu. Rappelle les débats assez animés qui ont eu lieu sur UBER. De ce fait, la loi cantonale nous a privé d'une partie de nos prérogatives, qui, il faut le reconnaître, étaient difficiles à faire respecter.
- Tout cela va se répercuter sur la prochaine législature, notamment au niveau du support qui nous était donné, de la responsabilité des tâches et du financement, puisqu'il y aura moins de travail. Nous sommes l'un des rares dans notre branche, à pouvoir d'ores et déjà informer que cela ne devrait pas coûter plus aux communes qu'actuellement. Fait assez rare pour le signaler ici.
- Cette séance devrait se terminer normalement par une verrée sur une terrasse, mais vu les conditions sanitaires, invite l'assemblée à se diriger vers la salle des « commissions » où un paquet cadeau, offert par le comité, les attend. Remercie ici Mme Felley pour avoir organisé cette « agape ».

La Présidente

Concernant les prochains conseillers, ils seront avertis en temps et heure pour l'assermentation qui se déroulera à fin août, début septembre 2021.

Clôt cette séance en remerciant les membres d'avoir participé à ladite séance et leur souhaite une excellente soirée et bonne fin de législature.

Fin de la séance à 18h.20.

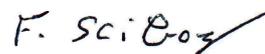
Pour le conseil intercommunal :

Isabelle Steiner



Présidente

Fabienne Sciboz



Secrétaire